

Maître-nageur sauveteur

Le maître-nageur sauveteur assure la sécurité d'un lieu de baignade et dispense des cours de natation à tous publics.

Plus précisément le Maître-nageur sauveteur a pour mission de :

- veiller à la sécurité des personnes, aussi bien d'un point de vue physique que sanitaire ;
- surveiller, secourir et apporter les premiers secours à un baigneur en difficulté ;
- enseigner l'apprentissage de la nage pour tous publics (les jeunes enfants, les adultes...);
- encadrer de nombreuses activités aquatiques de bien-être ou de remise en forme ;
- entraîner des sportifs dans une discipline aquatique.

Les diplômes qui permettent l'enseignement de la natation

- Niveau 4 (Équivalent Bac) : BP JEPS*** activités aquatiques et de la natation
- Niveau 5 (Bac +2) : DEUST AGAPSC** activités aquatiques
- Niveau 5 (Équivalent Bac +2) : DE JEPS Natation course, natation synchronisée, water-polo, plongeon
- Niveau 6 (Bac +3) : Licence STAPS entraînement sportif, spécialité natation; Licence professionnelle AGOAPS* parcours activités aquatiques et surveillance
- Niveau 6 (Équivalent Bac +3) : DES JEPS*** Natation course, natation synchronisée, water-polo, plongeon

Informations utiles

Les organismes de formation

Pour les BP, DE, DES JEPS : les organismes de formation publics ou privés habilités par les DRJSCS**** (service régionaux du ministère des Sports)

Pour le DEUST et la Licence : les universités (UFR STAPS)

* Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives (AGOAPS)

** Animation et gestion des activités physiques et sportives et culturelles (AGAPSC)

*** Jeunesse, éducation populaire et sport (JEPS)

**** Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)

Fiche métier

Mots clés

Natation, surveillance, sécurité, activités aquatiques, sport, pédagogie, entraînement, encadrement.

Environnement de travail

Centres aquatiques, piscines publiques et privées, centres de remise en forme et de réadaptation, baignades surveillées en milieu naturel...

Salaire « débutant » estimé

Entre 1 200 € et 1 500 €

Liste de sites internet de référence

<http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/metiers/fiche-metier/maitre-nageur-sauveteur.html>

<https://www.cidj.com/metiers/maitre-nageur-sauveteur-maitre-nageuse-sauveteuse>

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/educateur-sportif-educatrice-sportive-des-activites-aquatiques-et-de-la-natation>

<http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/>

Textes réglementaires relatifs aux diplômes du ministère des Sports

Préambule

Pour suivre une formation au BPJEPS activité aquatique et de la natation, ou un DEJEPS natation course, ou un DESJEPS natation course il faut répondre à des pré requis, réussir les épreuves de sélection et obtenir les « tests d'exigences préalables » (TEP). Ces derniers restent acquis à vie tant que le diplôme existe et sont valables sur tout le territoire pour ceux qui les obtiennent. Leur description apparaît dans chacun des arrêtés de diplômes suivants :

BPJEPS Activités aquatiques et de la natation

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000032829461&dateTexte=>

DESJEPS Natation course

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022022964&fastPos=19&fastRe-qlid=1688106248&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

DESJEPS Natation course

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022023037&fastPos=1&fastRe-qlid=714374051&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

Un calendrier national des tests d'exigences préalables pour les diplômes d'Etat professionnels délivrés par les ministères chargés de la jeunesse et des sports est disponible sur le site sports.gouv.fr à l'adresse suivante : <http://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/tep>